

● La Maison Des Associations de Strasbourg (MDAS)

Inaugurée en 1991 et située en plein cœur de Strasbourg, la maison des associations est une association de droit local. Elle a pour objectif de promouvoir, de soutenir et de faciliter la vie associative sur le territoire de Strasbourg Eurométropole.

Espace de rencontre, de réflexion et de conseil, elle a su s'affirmer au fil du temps comme un **pôle de compétences et de services aux associations**. Sa notoriété s'étend aujourd'hui bien au-delà de Strasbourg, sur tout le département du Bas-Rhin, voire même sur l'Alsace.

Son action est organisée autour de **trois pôles** : mise à disposition de salles et bureaux, soutien et conseil aux associations, promotion de la vie associative et de l'engagement bénévole.

● LA MISSION DE SOUTIEN de la MDAS

Les soirées d'information collectives peuvent être prolongées par le biais d'un conseil personnalisé gratuit au centre de ressources, de permanences spécialisées et des Journées multi-conseils.

Le **CENTRE DE RESSOURCES** : conseils à la carte et accompagnement, aide à la rédaction des statuts, espace de documentation, consultation et recherches (annuaires, guides, revues et ouvrages spécialisés).

Les **PERMANENCES-CONSEILS INDIVIDUALISÉES** : rencontre avec des professionnels, sur les questions de financement, de méthodologie, de finalité et d'objectifs, de fiscalité, d'emploi,... Permanences gratuites et sur rendez-vous deux jeudis par mois sur la comptabilité/fiscalité.

Les **JOURNÉES MULTI-CONSEILS** : rencontre en toute confidentialité avec des spécialistes sur divers aspects du fonctionnement associatif, notamment Alsace Médiation, Alsace *Mouvement associatif*, la Caisse d'Épargne d'Alsace, Chorum, un consultant du secteur culturel, l'Association française des fundraisers, l'Institut du Droit Local, l'Ordre des Avocats de Strasbourg, l'Ordre des Experts-Comptables, RH Asso, les Services fiscaux du Bas-Rhin, Uniformation, etc.

Permanences **gratuites et sur rendez-vous** un mercredi après-midi par trimestre.

Pour en savoir plus :

www.MDAS.org, rubrique : **CONSEILS AUX ASSOCIATIONS**



Maison
Des Associations
de Strasbourg

MDAS.org

SOIRÉES D'INFORMATION COLLECTIVES de la maison des associations

Responsables
associatifs, bénévoles :

pour vous aider à développer
votre structure et vos projets
associatifs, participez à nos soirées
d'information gratuites

Programme 2018-2019



Pour découvrir plus en détails
tous les services proposés par la MDAS,
rendez-vous sans plus tarder sur notre site : www.MDAS.org

Maison Des Associations de Strasbourg • 1a place des orphelins • 67000 STRASBOURG
tél : 03 88 25 19 39 • fax : 03 88 37 97 25 • accueil@mdas.org • www.MDAS.org

● OBJECTIFS

Donner des informations pratiques aux dirigeants bénévoles et porteurs de projets sur les enjeux associatifs.

● OÙ ET QUAND ?

Dans les salles de la maison des associations, de 18h15 à 20h15. Un professionnel fera une présentation et un temps sera laissé pour un échange autour de questions/réponses.

● POURQUOI DES SOIRÉES D'INFORMATION ?

Les dirigeants associatifs se doivent d'assurer une gestion éclairée de leur structure, pour se consacrer au développement du projet associatif, pour faire connaître l'association au grand public, voire aux médias, pour trouver des fonds et pour mobiliser des ressources humaines.

Afin de mieux accompagner les responsables bénévoles dans cette aventure, la Maison des Associations de Strasbourg a souhaité mettre en place des soirées d'information pratiques et synthétiques. L'intervention d'un professionnel dans ce cadre permet aux participants de recueillir des informations rapidement, avec clarté et efficacité.

PRÉSENTATION DES STRUCTURES QUI INTERVIENNENT

La Maison Des Associations de Strasbourg s'attache à trouver des spécialistes « experts » des thèmes juridique, comptable, fiscal, montage de projets, financement des activités, embauche de collaborateurs, responsabilité de l'association... pour les aborder lors de ces soirées d'information collectives.

La programmation est construite à partir des questions, retours et besoins exprimés par les responsables et porteurs de projets associatifs et par un comité constitué de professionnels accompagnant par ailleurs les associations dans les domaines qui les intéressent.

> 16 OCTOBRE 2018

Comment se faire accompagner pour structurer son association ?

Intervenants : Alsace Mouvement associatif et Alsace Active

> 20 NOVEMBRE 2018

Associations, savez-vous ce que les experts-comptables peuvent vous apporter ?

Intervenant : Ordre des experts-comptables

> 10 DÉCEMBRE 2018

Président, trésorier, secrétaire : qui êtes-vous ? Que faites-vous ?

Intervenant : Maison Des Associations de Strasbourg (MDAS)

> 22 JANVIER 2019

La prévention des risques et les responsabilités des associations liés à l'organisation de manifestations

Intervenant : MAIF

> 19 MARS 2019

Ateliers conseils : cadre juridique, communication, emploi, financement et fiscalité

Intervenants : MDAS, Alsace Mouvement associatif et Archimène

> 26 MARS 2019

Nouveau règlement comptable des associations

Intervenant : Ordre des experts-comptables

> 30 AVRIL 2019

Règlementations des manifestations associatives et sportives

Intervenant : Office des Sports de Strasbourg

> 21 MAI 2019

Espace européen, échanges transfrontaliers et financements des associations

Intervenant : Réseau Express Jeunes

> 18 JUIN 2019

Quelles relations entre les banques et les associations ?

Intervenant : Banque Populaire Alsace-Lorraine-Champagne